

QUANTIFIER LA DURABILITÉ

Concevoir des solutions qui répondent à vos objectifs de durabilité

5 CAS DE CLIENTS
SOLUTIONS

ROBECO
The Investment Engineers

Laissez les chiffres éclairer
votre chemin

Document commercial destiné aux investisseurs professionnels uniquement.
Distribution interdite

Mai 2024

Sommaire

1. DÉFIS DES CLIENTS	5
Créer des solutions sur-mesure pour cinq clients	
2. NOS OUTILS	7
Des cadres au système de feu tricolore : notre palette d'outils	
3. SOLUTIONS	10
Cinq solutions de durabilité	
Combiner l'approche « buy-and-maintain » avec l'alignement sur l'Accord de Paris et les ODD	11
Aider les épargnants à avoir une retraite confortable et durable	13
Une solution multi-actifs pour tirer parti de la croissance axée sur le climat	15
La gestion active rencontre l'actionnariat actif pour former l'investissement ODD	17
Minimiser la tracking error tout en améliorant la durabilité d'un portefeuille d'actions	19

Solutions sur-mesure

Les investisseurs du monde entier sont confrontés au défi de rendre leurs portefeuilles plus durables. Cela peut se faire de plusieurs manières. Certains investisseurs visent à contribuer aux ODD, tandis que d'autres choisissent d'investir dans la transition climatique. Le défi consiste à proposer des solutions appropriées.

Dans cette publication, nous examinons cinq cas de clients qui diffèrent les uns des autres à bien des égards – différents types de clients, différents défis et différentes solutions – mais qui ont une chose en commun : leur objectif d'investissement durable.

Bien sûr, chaque cas est unique, mais le message est clair : quel que soit votre défi, nous pouvons trouver ensemble une solution unique.

1

Créer des solutions sur-mesure pour cinq clients

Robeco ne se contente pas de proposer des stratégies d'investissement « prêtes à l'emploi » qui répondent à des objectifs de durabilité génériques. Nous créons également des stratégies sur-mesure pour des objectifs spécifiques, y compris des mandats qui couvrent des sujets distincts, qui utilisent différentes classes d'actifs ou qui utilisent les actifs de plus d'un produit. Voici cinq exemples de la manière dont cela s'est déroulé pour des clients qui voulaient aller plus loin.

DÉFI DU CLIENT N°1

Élaborer une stratégie « buy-and-maintain » alignée sur les ODD et l'Accord de Paris

Construire un portefeuille crédit « buy-and-maintain » incluant également un objectif climatique aligné sur l'Accord de Paris et contribuant aux ODD pour un fonds de pension britannique.

DÉFI DU CLIENT N°2

Générer des performances supérieures et un impact sur les ODD

Créer un produit lié à l'assurance combinant de multiples stratégies d'actions thématiques dédiées qui contribuent aux ODD pour un assureur asiatique.

DÉFI DU CLIENT N°3

Exploiter la croissance stimulée par la transition climatique

Décarboner les investissements en utilisant une solution multi-actifs très diversifiée en vue de générer des performances axées sur le climat pour un système d'épargne britannique.

DÉFI DU CLIENT N°4

Créer une stratégie combinant les ODD et le dialogue actionnarial

Combiner les capacités de Robeco en matière d'actionnariat actif et d'ODD pour créer un produit entièrement basé sur l'engagement avec les entreprises investies pour un grand distributeur européen.

DÉFI DU CLIENT N°5

Réduire la tracking error des actions durables

Déployer notre expertise en matière d'investissement quantitatif pour aider à réduire la tracking error du portefeuille d'actions durables d'une banque privée européenne de taille moyenne.

Il s'agit d'histoires différentes, mais elles ont toutes la même stratégie sous-jacente : placer la durabilité à long terme et la transition climatique au cœur de mandats sur-mesure. Voilà comment nous avons procédé.

2

Des cadres au système de feu tricolore : notre palette d'outils

Robeco a développé durant de nombreuses années des outils de recherche pour intégrer complètement les critères ESG dans le processus d'investissement. Ces dernières années, ses efforts se sont concentrés davantage sur l'élément environnemental, incarné par notre volonté d'opérer une transition durable vers la neutralité carbone. Mais cela inclut également les critères sociaux que la transition affecte, tels que les changements en matière d'emploi dans le cadre de la transition vers les énergies renouvelables et les améliorations nécessaires en matière de gouvernance chez les grands émetteurs, sur la base d'un dialogue.



Nous sommes aussi très attachés aux Objectifs de développement durable (ODD), dont plusieurs concernent directement la transition vers une économie sobre en carbone. Enfin, plus globalement, il y a la question de savoir comment les pays réagissent et comment il est possible d'obtenir des données plus prospectives. De nombreux outils sont utilisés pour générer ces données, qui sont ensuite utilisées dans tous les processus d'investissement pour décider s'il faut acheter des actions ou des obligations d'entreprise (crédits) ou des obligations d'État d'un pays.

NOS OUTILS DE RECHERCHE COMPRENNENT :



LE CADRE ZÉRO ÉMISSION NETTE – Lancé en 2020, cet outil fournit une vue d'ensemble complète de l'engagement de Robeco pour rendre tous ses actifs sous gestion neutres en carbone d'ici 2050, conformément aux accords internationaux. L'élément central est une stratégie visant à décarboner tous les portefeuilles de 7 % par an, un taux qui permettrait d'atteindre l'objectif dans la période de 30 ans.

Il ne s'agit pas simplement de « décarboner » en excluant les grands émetteurs des portefeuilles. Le désinvestissement revient à transférer le problème d'un actionnaire à un autre et ne change rien à l'économie mondiale réelle. Nous mettons plutôt un fort accent sur le dialogue actionnarial – en partie par le biais de projets de collaboration comme Climate Action 100+ – afin d'amener les entreprises à changer de l'intérieur.



LE CADRE OBLIGATIONS ESG – Le marché des obligations labellisées « ESG » telles que les obligations vertes est en pleine croissance, mais il est confronté à des fortes craintes concernant le greenwashing, qui consiste à exagérer les contributions environnementales de l'obligation. Robeco a élaboré un cadre en cinq étapes qui permet d'évaluer correctement les caractéristiques ESG des obligations en vue d'investissements dans des portefeuilles d'obligations vertes ou de crédits.

Dans les trois premières étapes, nous déterminons si l'obligation répond à l'objectif ESG visé et comment le produit est censé être utilisé, et nous vérifions si les objectifs de durabilité sont importants. Ensuite, nous examinons de près les rapports d'impact, la stratégie de l'émetteur en matière de durabilité et son comportement. L'obligation doit franchir avec succès chaque étape pour être éligible aux stratégies de Robeco.



LE CADRE ODD – En 2016, Robeco est devenu le premier gérant d'actifs à élaborer un système permettant de calculer les contributions que les entreprises peuvent apporter à un ou plusieurs des 17 ODD. Ce système leur attribue un score allant de -3 (très négatif) à +3 (très positif) en passant par 0 (neutre). Il utilise les contributions nettes, car les entreprises peuvent souvent apporter une contribution à la fois positive et négative, en fonction du produit ou du service concerné.

Développé à l'origine pour des stratégies ODD sur mesure qui n'achetaient que les crédits d'entreprises ayant obtenu des scores positifs, le cadre est désormais utilisé par toutes les équipes de Robeco comme outil d'évaluation de la durabilité des investissements potentiels, y compris dans la gamme multi-actifs.



LES ÉVALUATIONS BASÉES SUR LES FEUX

TRICOLORES

– Elles permettent de déterminer si les émissions prévisionnelles d'une entreprise sont conformes à la trajectoire de décarbonation sectorielle requise dans le cadre d'un scénario d'augmentation de la température nettement inférieure à 2 °C. Dans un deuxième temps, il s'agit de déterminer si des objectifs vérifiés et un plan crédible sont en place pour que l'entreprise atteigne ses objectifs de réduction des émissions.

Le résultat est visualisé par un feu vert pour indiquer que les entreprises sont « alignées » sur leur trajectoire de décarbonation, par un feu orange pour celles qui sont encore « en cours d'alignement » ou sont « partiellement alignées » (c'est-à-dire les entreprises en transition), ou par un feu rouge pour celles qui sont « non alignées ».



INDICES DE RÉFÉRENCE ALIGNÉS SUR L'ACCORD DE PARIS

– Ces indices sont définis par l'Union européenne comme des indices de référence « dont les actifs sous-jacents sont sélectionnés de telle sorte que les émissions du portefeuille de référence qui en résulte soient alignées sur l'objectif de réchauffement climatique à long terme de l'Accord de Paris ». Pour pouvoir faire son entrée dans un indice, un titre doit être capable de se décarboner d'au moins 7 % par an.

Jusqu'en 2020, il n'existait aucun indice de référence de ce type pour mesurer la performance des stratégies d'investissement par rapport aux objectifs de l'Accord de Paris. Robeco a innové dans ce domaine en s'associant au fournisseur d'indices allemand Solactive afin de créer des indices de référence « Accord de Paris » pour les stratégies de crédits d'entreprise et d'obligations agrégées.



L'OUTIL QUANT CUSTOMIZER

– Il s'agit d'un outil polyvalent qui permet de créer des solutions d'investissement personnalisées en collaboration avec les clients. Il combine les critères de risque, de rendement et de durabilité pour obtenir des portefeuilles sur mesure. Cet outil est particulièrement utile, car il est capable de tenir compte d'une variété de préférences en termes de durabilité, y compris les critères ESG et les empreintes environnementales. Il est suffisamment adaptable pour se focaliser sur des ODD spécifiques de l'ONU. Il joue donc un rôle encore plus important dans les scénarios d'investissement actuels, et sa conception conviviale permet aux clients de participer activement à l'élaboration des portefeuilles.

Les avantages de cet outil sont notamment la personnalisation rapide, la précision et la flexibilité. Grâce à des informations en temps réel sur les caractéristiques du portefeuille, il enrichit les interactions avec les clients et le processus de prise de décisions. Son développement constant et l'attention portée à l'importance du client, à l'ingénierie des données et à la recherche, permettent au Quant Customizer de rester à la pointe des technologies d'investissement.

3

Cinq solutions de durabilité

L'approche « bottom-up » est l'essence même de tout investissement. Lorsque nous construisons des portefeuilles, nous utilisons nos outils pour trouver les meilleures actions ou obligations pour la stratégie. Il en va de même lorsque nous créons des mandats assortis d'objectifs de durabilité spécifiques. Nous intégrons la liste des souhaits du client, puis nous construisons un portefeuille qui répond à toutes ses attentes, qu'il s'agisse de la volonté d'atteindre la neutralité carbone et de s'aligner sur l'Accord de Paris, de réaliser un investissement plus thématique ou d'opter pour une stratégie qui contribue directement aux ODD.

Et il n'y a aucune limite quant à la taille ou la complexité que nous pouvons proposer pour atteindre l'objectif du mandat. Dans ce chapitre, nous présentons un certain nombre de solutions qui répondent à quatre objectifs de durabilité différents :

- Alignement sur la transition vers la neutralité carbone ;
- Équilibrage du risque, du rendement et de l'impact ;
- Atténuation du risque durable ;
- Investissement dans la transition durable.

Combiner l'approche « buy-and-maintain » avec l'alignement sur l'Accord de Paris et les ODD

DÉFI DU CLIENT N°1

Combiner les stratégies de Robeco Sustainable Property Equities et Smart Materials pour créer un portefeuille « Écoconstruction » relevant de l'Article 9 pour une banque européenne de taille moyenne.

● Alignement sur la transition vers la neutralité carbone

🕒 Le défi

Les fonds de pension sont confrontés à un dilemme : ils doivent générer des rendements suffisants pour être en mesure de couvrir le passif considérable d'une population vieillissante, tout en gérant les risques de ces investissements. En outre, les objectifs de durabilité occupent une place de plus en plus importante parmi les priorités des fonds de pension, en particulier concernant le réchauffement climatique, ce qui fait évoluer les perspectives en termes de risque et de rendement à long terme.

Résoudre la problématique du risque par rapport au rendement, tout en se conformant à la réglementation et aux objectifs de durabilité, est un défi majeur. Pour y répondre, les fonds de pension doivent notamment assurer une gestion actif-passif – la pratique consistant à s'assurer que le passif (les paiements des pensions) qui court aujourd'hui jusque dans un futur lointain est couvert par les flux de trésorerie qui sont générés dans le présent. Ces flux de trésorerie proviennent généralement d'obligations qui génèrent un revenu régulier.

Il existe de nombreuses solutions pour répondre à l'enjeu de la durabilité. Deux des solutions ayant le plus fort impact consistent à concevoir des stratégies axées sur l'application de l'Accord de

Paris et la transition vers la neutralité carbone d'ici 2050 que cela nécessite, ainsi que des stratégies qui promeuvent les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU. Elles constituent toutes deux des cadres à part entière reconnus pour l'investissement durable à long terme.

🕒 L'approche

Un important fonds de pension britannique s'est adressé à nous précisément pour relever ce défi : construire un portefeuille apparié au passif basé sur des actifs obligataires qui incluait également un objectif climatique aligné sur l'Accord de Paris et contribuait aux ODD. Le fonds de pension souhaitait construire un portefeuille correspondant à un ensemble spécifique de périodes de flux de trésorerie. Nous lui avons conseillé une approche « buy-and-maintain » personnalisée visant des obligations d'entreprise Investment Grade (crédit). Cette approche offre des flux de trésorerie réguliers avec un risque réduit.

L'approche « buy-and-maintain » repose sur la limitation de la rotation au sein du portefeuille afin de maintenir les frais de transaction à un niveau bas. Elle s'apparente aux stratégies « buy-and-hold », mais elle implique un suivi actif approfondi. La phase d'achat est essentielle, car vous devez sélectionner un

portefeuille d'obligations adéquat et diversifié pour commencer. Il doit être en mesure de traverser le cycle de marché, en évitant dans une large mesure les baisses de notation importantes et ce que l'on appelle les « anges déchus ». Considérées jadis comme des joyaux, ces entreprises ont perdu leur statut Investment Grade pour devenir des entreprises High Yield.

Notre approche pour atteindre l'objectif climatique a consisté à combiner nos données actuelles sur l'empreinte carbone avec nos indicateurs climatiques prospectifs. Ces derniers sont importants, car ils permettent de sélectionner les entreprises qui suivent une trajectoire définie pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050, en réalisant une décarbonation de 7 % par an en moyenne.

🕒 Les obstacles

L'un des principaux obstacles à l'investissement climatique – et à l'investissement durable en général – est l'accès aux bonnes données. L'empreinte carbone est essentiellement une donnée rétrospective, indiquant ce qu'une entreprise a fait dans le passé. Par conséquent, nous utilisons aussi des analyses climatiques prospectives basées sur notre système de feu tricolore, qui note de 1 à 5 le degré d'alignement d'une entreprise sur le scénario de moins de 2 °C prévu par l'Accord de Paris.

Le principal obstacle à l'investissement ODD est l'identification des entreprises capables d'apporter une contribution positive nette à un ou plusieurs des 17 objectifs. Nous utilisons pour cela notre cadre ODD propriétaire, qui utilise un système de notation allant de -3 (très négatif) à +3 (très positif) en passant par 0 (neutre).

Par ailleurs, tous les crédits présentent un risque de défaut (aussi faible soit-il). Il est donc essentiel de recourir à une analyse crédit approfondie et à des recherches sur la migration des notations

pour minimiser ce risque. Ce processus est amplifié dans le cas d'un portefeuille « buy-and-maintain », puisque la rotation est limitée – il n'est pas acceptable de simplement retirer et remplacer des titres continuellement selon qu'ils sont prisés ou tombent en disgrâce. Il faut d'abord choisir les bons titres.

🕒 La solution

La solution a consisté à créer une stratégie de crédit « buy-and-maintain » sur mesure, axée sur les objectifs climatiques et les ODD, qui répondait à tous les objectifs du client, en recourant à une analyse « bottom-up » approfondie des émetteurs, à des analyses macroéconomiques « top-down » et à des outils d'optimisation de portefeuille exclusifs et dédiés. Ses données clés sont indiquées dans le graphique ci-dessous.

Après un long entretien avec le client, nous avons construit un portefeuille qui équilibrait les différents critères du fonds de pension en termes de risque, de rendement, de réglementation et de durabilité. Son rendement et son spread sur les bons du Trésor – l'écart de rendement avec une obligation d'État de même échéance – sont supérieurs à ceux de son indice de référence passif. Il présente une solide note de crédit moyenne de A-/A et un score de crédit fondamental plus élevé, attribué par nos analystes sur une échelle de -3 à +3.

Plus important encore, l'empreinte carbone de la stratégie est réduite de moitié par rapport à celle de l'univers de référence et 50 % des composants du portefeuille sont déjà alignés sur l'Accord de Paris. En outre, aucun des émetteurs n'a un score ODD négatif, contre 21 % des émetteurs dans l'indice de référence. Et le portefeuille obtenu a un impact limité sur le potentiel de rendement et la qualité des actifs. ●

Tableau 1 : Points forts de la stratégie de crédit « buy-and-maintain » axée sur les objectifs climatiques et les ODD

	Indicateur	Portefeuille SDG Climate	Indice de référence passif
Rendement	Spread sur les bons du Trésor	139	133
Risque	Notation	A- / A	A- / A
	Score de crédit fondamental	0,9	0,2
	Duration	4,7	4,7
	Rapprochement des flux de trésorerie	Qui	Non
	% d'« anges déchus » (annualisé)	1,6 %	2,1 %
	Exposition sectorielle maximum	20 %	30 %
	Nombre d'émetteurs	80	1 439
Durabilité	% de scores ODD négatifs	0 %	21 %
	Empreinte carbone	50 %	100 %
	% d'entreprises s'alignant sur l'Accord de Paris	50 %	44 %
	% de retardataires en matière de climat	0 %	6 %

Source : Robeco, Trucost, Bloomberg et valorisations de septembre 2023. À titre indicatif uniquement, sur la base des hypothèses du modèle. Le score fondamental est compris entre -3 et +3 et reflète l'évaluation de la qualité du crédit par les analystes Crédit de Robeco. Le score ODD est compris entre -3 et +3 et reflète l'évaluation de l'alignement sur les ODD par les analystes en investissement durable de Robeco. L'empreinte carbone comprend les émissions Scope 1, 2 et 3 et est indexée à un indice de référence passif. Le pourcentage d'« anges déchus » est basé sur la moyenne historique des chiffres de migration en matière de notation, annualisés en les divisant par l'échéance moyenne du portefeuille. Dans cet exemple, le profil de trésorerie du portefeuille est relativement bien réparti entre les périodes 2024-2033. Les entreprises s'alignant sur l'Accord de Paris sont des entreprises qui sont considérées comme s'alignant ou s'étant déjà alignées sur les objectifs climatiques à l'issue de l'évaluation de Robeco basée sur le code couleur. Les retardataires en matière de climat sont des entreprises à forte empreinte carbone qui ne sont pas considérées comme s'étant déjà alignées ou s'alignant sur ces objectifs à l'issue de cette même évaluation de Robeco. Les performances passées et les spreads/taux actuels ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures.

Aider les épargnants à avoir une retraite confortable et durable

DÉFI DU CLIENT N°2

Créer un produit lié à l'assurance combinant de multiples stratégies d'actions thématiques dédiées qui contribuent aux ODD pour un assureur asiatique.

● Atténuation du risque durable

🕒 Le défi

Grâce à l'amélioration de la santé, de la qualité de vie et des conditions de travail, la longévité augmente partout dans le monde. C'est une bonne nouvelle, mais cela signifie aussi qu'il est plus difficile d'épargner en vue de la retraite. Ce constat est particulièrement vrai pour les jeunes générations, dont la longévité (et le taux de consommation) atteindra les niveaux les plus élevés de tous les groupes de l'histoire de l'humanité.

Alors que les jeunes ont le luxe de disposer du temps nécessaire pour accumuler un patrimoine de retraite, ce n'est pas le cas des compagnies d'assurance. En effet, pour garantir une vie agréable à leurs assurés, les compagnies d'assurance doivent augmenter leurs engagements financiers, tant envers les retraités actuels qu'envers les générations à venir. Mais elles peuvent transférer aux marchés financiers une part des risques liés aux exigences en capital au moyen des produits liés à l'assurance (ILP). Compte tenu de leurs rendements élevés par rapport aux marchés obligataires, les marchés actions constituent un moyen idéal de transférer les risques à long terme, mais aussi d'obtenir des gains plus élevés à court terme. Cependant, les actions sont également plus volatiles par nature que les obligations, de sorte que l'équilibre risque/rendement doit être arbitré avec habileté.

En outre, pour garantir des flux de trésorerie à long terme, les compagnies d'assurance doivent élargir leur base de capital et séduire une nouvelle catégorie d'assurés très conscients du réchauffement climatique et des enjeux sociaux. Ces assurés forment une nouvelle génération d'investisseurs qui souhaitent épargner de façon durable et apporter des changements positifs dans le monde réel. Dans le même temps, inquiets des répercussions du réchauffement climatique et des risques liés à la transition sur la solvabilité à long terme du système, les régulateurs font pression pour que les marchés financiers et les portefeuilles d'investissement accordent davantage de place à la durabilité.

🕒 L'approche

Ce qui précède décrit parfaitement la situation délicate dans laquelle se trouvent de nombreuses compagnies d'assurance dans le monde. Cette situation a été encore plus vivement ressentie par une grande compagnie d'assurance asiatique qui cherchait à remplacer un ILP peu performant qui avait été acquis par un large éventail d'épargnants.

Dans un souci de simplicité et d'efficacité, nous nous sommes tournés vers les actions thématiques. Il s'agit d'une classe d'actifs qui offre des niveaux attractifs de rendement attendu parce qu'elle privilégie les tendances et les secteurs à fort potentiel de

SOLUTIONS

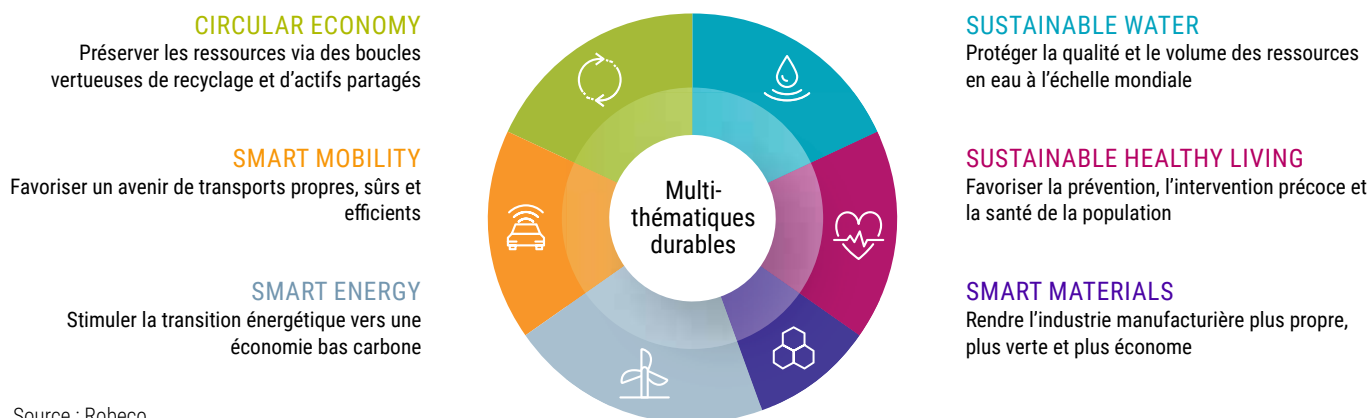
croissance. De surcroît, les actions thématiques sont axées sur la croissance à long terme. La longévité des rendements va ainsi de pair avec la longévité de la clientèle. Autre avantage : en tant que classe d'actifs, les actions sont faciles à comprendre pour un large éventail d'investisseurs. Enfin, un fonds de fonds ayant une grande variété de thèmes permet de s'exposer une grande diversité de tendances orientées à la hausse tout en diversifiant les risques en matière de rendement.

Compte tenu de la forte demande pour des placements axés sur la durabilité et l'impact, nous avons construit un fonds de fonds plurithématique composé entièrement de stratégies « Article 9 » dans le but explicite de contribuer aux ODD. Les stratégies «

Article 9 » sont assujetties à la réglementation européenne encadrant la finance durable et doivent permettre d'atteindre des objectifs durables spécifiques.

Ces stratégies présentent donc des risques réduits en matière de durabilité, ce qui est une victoire pour les autorités de régulation. Mais plus important encore, elles séduisent davantage les jeunes générations désireuses d'utiliser leur capital pour apporter des améliorations dans le monde réel. Enfin, d'un point de vue organisationnel, les actions complètent avec pertinence les autres classes d'actifs utilisées dans la plateforme ILP de la compagnie d'assurance, ce qui permet également de diversifier les sources de revenus et d'améliorer le niveau général de solvabilité.

Graphique 2 : Solutions multithématiques durables actions



Source : Robeco

⊙ Les obstacles

Apporter des améliorations dans le monde réel est un objectif noble, mais comment y parvenir au niveau d'un portefeuille et au regard d'un éventail aussi étendu de défis liés à la durabilité ? Et comment mesurer en toute objectivité l'impact d'un investissement sur les défis liés à la durabilité ?

Robeco est connu dans le monde entier pour sa capacité à créer des investissements thématiques qui capturent la valeur que représente la résolution des difficultés du monde réel. Forts d'une expérience de plus de 20 ans, nous disposons d'une vaste plateforme thématique sur laquelle les clients peuvent choisir un thème spécifique ou un assortiment de thèmes. Afin de mesurer les progrès de nos investissements thématiques et les changements positifs qu'ils produisent, nous avons conçu un cadre ODD propriétaire qui évalue les contributions des entreprises du portefeuille aux ODD, qui les quantifie et qui en rend compte.

Un autre défi consiste à concilier performances élevées et volatilité limitée. Les actions thématiques sont axées sur la croissance, ce qui signifie qu'elles peuvent générer des rendements plus élevés, mais aussi une plus grande volatilité, avec des betas bien supérieurs à 1. L'approche plurithématique permet d'atténuer les écarts, car nous pouvons compléter les fonds à forte volatilité par des thèmes à faible beta.

⊙ La solution

Nous avons conçu une solution sur-mesure qui regroupe six stratégies durables de Robeco en un seul instrument. Les

stratégies ciblent les énergies renouvelables et l'optimisation de la consommation énergétique, la mobilité propre grâce aux véhicules électriques et l'utilisation efficace des ressources naturelles dans l'industrie manufacturière. D'autres stratégies ciblent les segments où biologie et activité économique s'entrecroisent. Par exemple, la stratégie Sustainable Water est axée sur l'approvisionnement en eau propre pour les populations, l'industrie et l'environnement. La stratégie Healthy Living est axée sur la prévention des maladies et l'augmentation du coût des soins médicaux.

Grâce à notre horizon d'investissement à long terme, nous sommes en mesure de poursuivre une approche consistant à investir exclusivement dans des fournisseurs de solutions nouvellement créés ou en phase d'émergence qui ont devant eux une longue trajectoire de croissance et de bénéfices. Bien que les performances soient importantes, il est nécessaire de trouver un juste équilibre avec le niveau de risque. C'est pourquoi la stratégie a pour objectif de maximiser le ratio de Sharpe, un indicateur qui compare les rendements obtenus grâce à des investissements judicieux aux rendements résultant d'une prise de risque excessive.

Enfin, une structure conforme à la directive européenne sur les OPCVM renforce l'attractivité de ces stratégies et simplifie la distribution de nombreux produits financiers grand public. Grâce à cette structure, le produit répond aux règles strictes de l'UE en matière d'investissement, une norme reconnue à l'échelle mondiale pour mesurer la qualité des investissements. ●

Une solution multi-actifs pour tirer parti de la croissance axée sur le climat

DÉFI DU CLIENT N°3

Décarboner les investissements en utilisant une solution multi-actifs très diversifiée en vue de générer des performances axées sur le climat pour un système d'épargne britannique.

● Alignement sur la transition vers la neutralité carbone ● Investissement dans la transition durable

🕒 Le défi

Il n'a jamais été facile de mettre en place des régimes de retraite et des plans d'épargne à long terme. Assurer l'avenir financier des bénéficiaires à court terme, à moyen terme et à long terme est un véritable casse-tête. L'allongement de la durée de vie et l'apparition de risques liés à la durabilité, dont la fréquence, l'intensité et le coût ne cessent d'augmenter, ne fait que compliquer la tâche.

Pour protéger les retraités tout en préservant la solvabilité des compagnies d'assurance, les régulateurs font pression pour que les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance soient pris en compte dans les investissements. Mais les régulateurs ne sont pas les seuls à s'inquiéter. Les investisseurs toutes générations confondues partagent leur inquiétude. Leurs interrogations ne portent pas seulement sur la solvabilité budgétaire et le rendement financier, ils veulent aussi savoir si la performance a été générée de façon responsable et si elle apporte une contribution positive au bien-être des personnes et de la planète. Beaucoup préfèrent même renoncer aux bénéfices des industries polluantes et n'acceptent que ceux des entreprises qui favorisent le développement économique durable et les ODD.

Certes, il est facile de refuser de financer les émetteurs les plus évidents. Mais on ne pourra lutter contre le réchauffement climatique qu'en décarbonant l'intégralité de l'économie mondiale. C'est la raison

pour laquelle l'Accord de Paris conclu en 2015 joue un rôle essentiel. Les indices de référence « Accord de Paris » permettent d'identifier les entreprises qui suivent le rythme de la transition climatique et celles qui se mettent en péril parce qu'elles n'avancent pas assez vite.

🎯 L'approche

Générer de l'alpha pour répondre aux demandes de revenus des retraités à court et à moyen terme tout en décarbonant les portefeuilles pour atteindre l'objectif de zéro émission nette : la tâche des fonds de pension est difficile, mais pas impossible. Une approche équilibrée combinant titres obligataires et actions permet d'homogénéiser les rendements afin de respecter les engagements toutes générations confondues. Les obligations fournissent des flux de revenus aux retraités actuels, tandis que les actions permettent de couvrir les engagements à long terme des jeunes investisseurs qui ont le luxe de disposer d'horizons d'investissement plus longs.

Par ailleurs, les investisseurs doivent se prémunir contre les risques systémiques liés au réchauffement climatique et à la transition vers une économie bas carbone. Les obligations vertes et les actions liées à la transition climatique constituent une stratégie offensive et défensive idéale. Les obligations vertes sont utilisées pour financer des projets ayant un impact positif sur l'environnement, tels que le développement d'infrastructures liées aux énergies renouvelables, l'optimisation de la consommation d'énergie ou l'amélioration des

SOLUTIONS

installations pour la gestion de l'eau. Parallèlement, les stratégies axées sur la transition climatique investissent dans des entreprises qui décarbonisent leurs activités afin de s'aligner sur l'Accord de Paris et les trajectoires d'émissions fondées sur la science.

Il est également essentiel d'apporter des changements dans le monde réel. Nous n'y voyons pas une contrainte, mais plutôt une opportunité d'investissement. Investir dans les entreprises qui conçoivent les solutions qui rendent possible la transition climatique ne manquera pas d'offrir des avantages significatifs dans les années à venir. Ces entreprises sont identifiables grâce à leur contribution aux ODD liés au climat.

Les obstacles

Un des obstacles est de parvenir à construire un portefeuille capable de générer de l'alpha tout en contribuant à atténuer le réchauffement climatique. En effet, l'alpha est habituellement associé à des investissements plus risqués, notamment des obligations High Yield et des actions à forte croissance. Or, de nombreuses classes d'actifs à haut rendement présentent des risques plus élevés en matière d'émissions et de transition, ou ne contribuent pas à atténuer le réchauffement climatique de façon significative.

Pour surmonter cet obstacle, nous nous sommes appuyés sur notre expertise approfondie en matière d'investissement durable, de lutte contre le réchauffement climatique et de recherche sur les ODD afin de concevoir un portefeuille offrant des performances ajustées du risque supérieures et une exposition aux champions de la décarbonation. Nous sommes en mesure de le faire parce que nous avons passé la majeure partie des dix dernières années à mettre au point des outils révolutionnaires servant à identifier et à mesurer les risques et les opportunités liés à la durabilité.

Nous avons été parmi les premiers gérants d'actifs à créer un cadre ODD permettant de mesurer la contribution positive ou négative d'une entreprise aux ODD. Nous avons également créé des indices « Accord de Paris » afin de pouvoir effectuer une analyse comparative du rythme de décarbonation de nos propres stratégies d'investissement. Enfin, nous avons utilisé nos connaissances et nos méthodes inédites en matière d'actions

thématiques pour investir dans des entreprises à forte croissance ayant pour point commun l'élaboration de solutions durables à la crise climatique et à d'autres défis liés au développement.

La solution

Pour une société britannique spécialisée dans l'épargne à long terme, Robeco a créé une solution multi-actifs sur-mesure offrant une répartition classique 60-40. Mais cette solution n'a de classique que la répartition : tout le reste est innovation !

Axée sur le changement durable, la solution cible en priorité les investissements « Article 9 », ceux qui permettent d'atteindre un objectif de durabilité mesurable dans le cadre de du règlement SFDR de l'UE. L'allocation aux titres obligataire est répartie à parts égales entre les obligations climatiques, les obligations vertes et les obligations High Yield ODD, conçues pour générer des performances régulières et axées sur le climat.

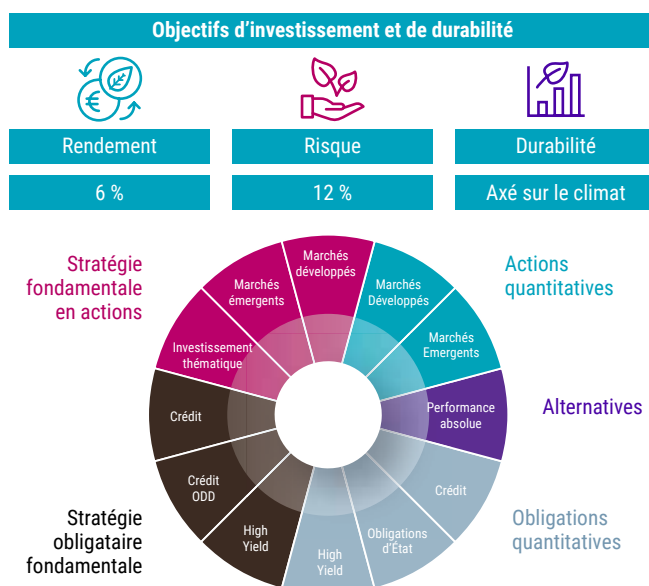
Les actions sont elles aussi réparties à parts égales entre les actions purement thématiques et une stratégie majoritairement axée sur les actions liées à la transition climatique. Les actions thématiques offrent une exposition directe aux entreprises qui créent des solutions permettant aux secteurs à fortes émissions (énergie, immobilier, matériaux et transports) de devenir plus propres, plus économes et plus vert. Les actions liées à la transition climatique concernent plus généralement des entreprises qui, dans l'ensemble de l'économie, sont en phase de décarbonation rapide et sont les plus proches de l'objectif zéro émission nette.

Le système de notation ODD propriétaire de Robeco permet de garantir que les investissements contribuent à l'ODD 7 (énergie propre et d'un coût abordable), à l'ODD 11 (villes et communautés durables) et à l'ODD 13 (mesures relatives à la lutte contre le changement climatique). Afin d'améliorer davantage encore le profil risque-rendement, le portefeuille procède à des exclusions et intègre les critères ESG. De plus, un stewardship et un dialogue actionnarial actifs permettent d'inciter les entreprises du portefeuille à relever les défis ESG importants liés à leurs activités et à leurs modèles économiques. ●

Graphique 3 : Solution multi-actifs pour la transition climatique

Objectif	Rendement : 6 %. Carbone : Réduire les émissions par des mesures d'atténuation et d'adaptation face au réchauffement climatique, qu'il s'agisse de réduire les émissions, de capturer le carbone ou d'investir dans des solutions climatiques.
Contraintes	Allocation : 60 % actions / 40 % crédits Risque : 12 % de volatilité Durabilité : Aucun préjudice important n'est causé à un autre objectif environnemental ou social. SFDR : Idéalement un fonds relevant de l'article 9
Indice de référence	Indice de référence : 60 % MSCI AC World / 4 % Bloomberg Global Credit Index (variations de change en GBP couvertes). Autres : l'indice de référence retenu n'est pas un indice « Accord de Paris » afin de pouvoir investir dans des entreprises en phase de transition climatique.
Analyses	Risque : Volatilité et VaR Réglementation : Analyse de scénarios climatiques. Climat : Empreinte carbone. ODD : Scores ODD propriétaires de Robeco.

Source : Robeco, 2023.



La gestion active rencontre l'actionnariat actif pour former l'investissement ODD

DÉFI DU CLIENT N°4

Combiner les capacités de Robeco en matière d'actionnariat actif et d'ODD pour créer un produit entièrement basé sur l'engagement avec les entreprises investies pour un grand distributeur européen.

- Équilibrage du risque, du rendement et de l'impact

🕒 Le défi

L'investissement durable repose fondamentalement sur l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus de prise de décisions lors de la sélection de titres pour les portefeuilles. Mais cela ne suffit pas ; le recours à l'actionnariat actif est également essentiel. Les entreprises appartiennent finalement à leurs actionnaires. Le vote et le dialogue actionnarial peuvent donc être des outils puissants dans la recherche de progrès.

Le dialogue actionnarial (ou engagement) avec une entreprise dure généralement jusqu'à trois ans afin d'améliorer des indicateurs ESG spécifiques, tels que ses performances en matière d'émissions (E), de relations sociales (S) ou de restitution du capital aux actionnaires (G). Dans un portefeuille standard comptant environ 50 à 80 entreprises, le dialogue actionnarial porte généralement sur une poignée d'indicateurs ESG considérés comme susceptibles d'être améliorés.

Le défi consistait à créer une stratégie complète dans laquelle un dialogue est engagé avec chacune des entreprises, en utilisant un indicateur central sur l'amélioration des contributions qu'elle

pourrait apporter aux Objectifs de développement durable (ODD). L'idée sous-jacente est que le dialogue actionnarial améliorera leurs contributions à un ou plusieurs des 17 objectifs, ce qui en fera des entreprises plus durables et, par conséquent, augmentera les performances globales.

🕒 L'approche

Un grand distributeur européen nous a demandé précisément de relever ce défi. Bien que Robeco mène une politique d'actionnariat actif depuis 2005, avec une équipe entière dédiée au dialogue actionnarial, c'était la première fois qu'un tel produit basé sur l'engagement était créé. Pour cela, il a fallu adopter une approche légèrement différente.

Tout d'abord, le responsable de l'engagement de Robeco a été intégré à l'équipe d'investissement chargée de la gestion de portefeuille afin qu'il puisse orienter le dialogue avec les entreprises sélectionnées. Le cadre ODD propriétaire de Robeco a été utilisé pour identifier les entreprises en transition, qui ont la possibilité d'améliorer leur contribution aux objectifs. Le système de notation va de -3 (très négatif) à +3 (très positif) en passant par 0 (neutre).

SOLUTIONS

Notre équipe chargée de l'engagement recherche les entreprises qui obtiennent un score de -1, 0 ou +1 et présentent donc un fort potentiel d'amélioration, conformément à l'idée de « transformer les chenilles en papillons ». Les entreprises ayant obtenu un score de -3 ou -2 ont été jugées inadaptées au dialogue actionnarial, car elles ne sont pas encore prêtes à passer d'une contribution négative à une contribution positive aux objectifs, tandis que celles ayant obtenu +2 ou +3 ont déjà de l'avance sur leurs objectifs de durabilité. Les entreprises situées dans la fourchette de -1 à +1 sont en pleine transition.

🕒 Les obstacles

Le plus grand obstacle à l'engagement est généralement que les entreprises sélectionnées doivent être disposées à dialoguer avec nous pour qu'ensemble, nous puissions définir les points à l'ordre du jour, convenir d'objectifs communs et sélectionner la communication sur les sujets pertinents. Nous avons défini plusieurs indicateurs clés de performance (ICP) qui ciblaient les domaines dans lesquels, selon nous, elles pouvaient mieux

contribuer aux ODD, avec des indicateurs clairement définis et convenus à l'avance.

Un autre obstacle réside dans le fait que le ciblage des ODD est une forme d'impact investing, qui doit présenter trois caractéristiques pour fonctionner correctement : l'intentionnalité, la mesurabilité et le rendement financier. Le plus difficile est de démontrer une amélioration réelle sur le terrain, mais cet impact ne doit pas nuire à la fonction principale d'un investissement, qui est de générer des rendements financiers, ou de l'alpha.

Le dernier obstacle a été le fait qu'il est plus facile d'investir dans certains objectifs plutôt que dans d'autres. Par exemple, il est assez facile d'identifier des entreprises qui contribuent à l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructures) ou à l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique). Il est beaucoup plus difficile d'identifier celles qui contribuent aux « besoins élémentaires » de l'ODD 2 (Faim « zéro ») ou aux ODD 14 (Vie aquatique) et 15 (Vie terrestre) fondés sur la biodiversité.

Graphique 4 : Il est plus facile d'investir dans certains objectifs, comme l'ODD 9, que dans d'autres

Besoins élémentaires		Planète en bonne santé		Société durable		Égalité des chances		Institutions efficaces	
ODD 2 Faim « zéro »	2 %	ODD 7 Énergie propre et d'un coût abordable	6 %	ODD 9 Industrie, innovation et infrastructures	31 %	ODD 1 Pas de pauvreté	0 %	ODD 16 Paix, justice et institutions efficaces	9 %
ODD 3 Bonne santé et bien-être	19 %	ODD 12 Consommation et production responsables	9 %	ODD 8 Travail décent et croissance économique	25 %	ODD 5 Égalité entre les sexes	5 %	ODD 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs	2 %
ODD 4 Éducation de qualité	0 %	ODD 14 Vie aquatique	3 %	ODD 11 Villes et communautés durables	6 %	ODD 10 Inégalités réduites	0 %		
ODD 6 Eau propre et assainissement	4 %	ODD 15 Vie terrestre	2 %	ODD 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	4 %				

Source : Données d'impact RobecoSAM. Données au 31 décembre 2021.

🕒 La solution

La solution a consisté à créer la stratégie Robeco Global SDG Engagement Equities à forte conviction, composée de seulement 30 à 35 titres, avec une faible rotation attendue des composants. Et si l'accent est mis sur l'engagement, nos critères classiques d'investissement visant à identifier les entreprises les plus intéressantes sur le plan financier doivent toujours être respectés, de sorte à pouvoir générer de l'alpha.

Selon trois de nos critères principaux, il fallait cibler des entreprises présentant une rentabilité élevée des capitaux investis (ROIC) et des flux de trésorerie disponible élevés (FCF). Cela nous a permis de sélectionner des entreprises générant des liquidités importantes – dont beaucoup sont des noms bien connus – et

toutes désireuses de s'engager avec nous. Cela s'est aussi traduit par une faible exposition aux entreprises à forte intensité de capital et à faible ROIC, et les plus fortes expositions concernaient les secteurs des technologies de l'information, de la santé et de la finance. L'exposition aux secteurs des matériaux et de l'énergie est limitée, et l'exposition au secteur des services aux collectivités est inexistante.

Si l'engagement est productif, l'entreprise est reclassée dans le cadre ODD de Robeco, ce qui lui permet d'obtenir un score ODD plus élevé. Si les scores de l'entreprise sont supérieurs à +1 et l'engagement est clôturé avec succès, l'entreprise n'est plus éligible à la stratégie. La chenille est devenue le papillon qui suit sa trajectoire de durabilité. ●

Minimiser la tracking error tout en améliorant la durabilité d'un portefeuille d'actions

DÉFI DU CLIENT N°5

Déployer notre expertise en matière d'investissement quantitatif pour aider à réduire la tracking error du portefeuille d'actions américaines durables d'une banque privée européenne de taille moyenne.

● Équilibrage du risque, du rendement et de l'impact

🕒 Le défi

À présent que la durabilité occupe une place centrale dans les stratégies d'investissement, une banque privée européenne de taille moyenne s'est retrouvée à la croisée des chemins concernant son exposition aux États-Unis : d'un côté, une demande croissante pour une gamme élargie d'investissements durables, d'un autre, le manque fréquent d'indices standard offrant un niveau suffisant de flexibilité et de durabilité. Un défi d'autant plus complexe que la tracking error associée aux indices durables est élevée, surtout en cas de surpondération des titres américains, ce qui se traduit par une sous-performance.

Qui plus est, en s'efforçant d'améliorer le profil de durabilité de son portefeuille de titres américains, la banque s'est heurtée à deux obstacles : une forte corrélation entre les instruments d'investissement et la difficulté à obtenir un niveau de diversification satisfaisant. Notre client recherchait non seulement une solution permettant de diversifier son portefeuille au-delà de ses méthodes habituelles, comme le recours à l'indice MSCI SRI, mais également un instrument présentant une tracking error plus faible par rapport à son indice de référence principal, sans toutefois compromettre la performance par rapport aux indices de référence traditionnels.

Les discussions autour de l'amélioration de la durabilité des portefeuilles d'investissement ne cessent de prendre de l'ampleur et le chemin parcouru par cette banque privée illustre bien toute la subtilité de l'équilibre qu'il faut trouver. Les difficultés spécifiques auxquelles cette banque est confrontée, à savoir atteindre un niveau de diversification suffisant avec une tracking error inférieure à celle des indices de référence classiques tout en gérant le degré élevé de corrélation entre les instruments choisis, soulignent toute la complexité du défi que constitue l'intégration de la durabilité au cœur des portefeuilles d'investissement.

🕒 L'approche

Dans le but d'améliorer la durabilité de son portefeuille sans compromettre la performance, notre client nous a demandé de l'accompagner, misant ainsi sur la relation de confiance que nous avons nouée avec lui depuis longtemps, ainsi que sur nos immenses capacités de calcul et notre expérience en matière de durabilité. Sur la base de ce partenariat, nous avons pu concevoir une solution sur-mesure pour le client grâce à notre outil Quant Customizer.

Cet outil innovant fait figure de pionnier dans la création de portefeuilles qui équilibrent gestion des risques, rendement et

durabilité, et qui répondent spécifiquement aux exigences de chaque client. Il est capable d'effectuer une analyse complète en temps réel pendant les interactions avec le client, ce qui permet d'effectuer rapidement des modifications en fonction des observations formulées par celui-ci. De cette façon, les solutions conçues sont en parfaite harmonie avec les objectifs du client, qu'il s'agisse d'imposer des limites spécifiques à la tracking error, d'améliorer la performance ou d'obtenir des caractéristiques exceptionnelles de durabilité.

🕒 Les obstacles

Trouver l'équilibre subtil permettant de maintenir un niveau élevé de durabilité des indices ISR tout en réduisant nettement la tracking error constitue une véritable gageure. Il a fallu pour cela suivre un processus méticuleux de back-testing et d'ajustements visant à affiner la tracking error du portefeuille de façon à l'aligner sur les objectifs stratégiques de la banque en matière d'exposition aux États-Unis. Il a fallu également débattre sur les critères d'inclusion, qui étaient influencés par les scores ODD, ce qui montre à quel point il est complexe d'intégrer des considérations de durabilité dans les cadres d'investissement traditionnels.

La tâche a été d'autant plus rude que la sous-performance liée à la durabilité est plus ou moins bien acceptée en fonction des zones géographiques. Il a donc fallu présenter aux parties prenantes des arguments clairs et convaincants sur les arbitrages éventuels entre durabilité et profils de rendement. Si ces défis ont pu être surmontés grâce à la capacité d'adaptation et à la résilience de la collaboration, ils ont également souligné le fait que rien n'est acquis dans l'investissement durable. Au contraire, la recherche d'un équilibre entre objectifs de durabilité et performances financières reste une quête dynamique et permanente.

🕒 La solution

Grâce à son outil Quant Customizer, Robeco a élaboré une stratégie sur-mesure, fondées sur des analyses quantitatives, qui a répondu aux aspirations de la banque et les a même surpassées. Par ailleurs, nous avons tenu compte du fait que

la banque est implantée dans des zones géographiques très variées en créant des Parts spécialisées, accompagnées d'initiatives marketing ciblées. Les clients de la banque savent parfaitement que Robeco est à l'origine de cette solution innovante, ce qui atteste du niveau de transparence et de confiance de notre relation.

Pour finir, le fait que nous soyons parvenus à transformer une solution indicelle optimisée existante, soumise à des back-tests, en portefeuille US Climate Beta, spécifiquement positionné comme un produit durable, témoigne de notre détermination à répondre aux besoins des clients au moyen de solutions innovantes. Cette approche a été principalement appliquée aux portefeuilles discrétionnaires, mais aussi à ceux faisant l'objet d'une gestion consultative.

Grâce à une coopération étroite entre les deux parties en présence, ce projet a été couronné de succès et a même dépassé les attentes initiales. Alors que le client visait initialement entre 150 et 200 millions USD d'actifs, la solution a maintenant dépassé les 450 millions USD d'actifs sous gestion. Robeco avait promis d'obtenir une exposition aux titres américains conciliant une tracking error réduite et un niveau élevé de durabilité. Nous avons non seulement tenu cette promesse, mais nous avons même surperformé l'indice de référence.

Ce résultat a été largement salué au sein de la banque, surtout dans des régions qui doutaient de la performance des indices durables. La solution vient compléter judicieusement le volet important du portefeuille consacré aux États-Unis, qui contient un certain nombre de solutions semi-passives (faible tracking error), y compris des ETF, ainsi que quelques stratégies actives. La solution conçue par Robeco représente l'allocation la plus importante de la banque dans ce volet du portefeuille et joue donc un rôle essentiel. Le succès de cette initiative met en évidence notre capacité à concevoir des solutions qui concilient habilement durabilité avec gestion des risques et rendements. ●

Informations importantes

Robeco Institutional Asset Management B.V. est titulaire d'une licence de gestionnaire d'organismes de placements collectifs en valeurs mobilières (OPCVM) et de fonds d'investissement alternatif (FIA) (« Fonds ») délivrée par l'autorité néerlandaise des marchés financiers d'Amsterdam. Ce document commercial est exclusivement destiné aux investisseurs professionnels, définis en tant qu'investisseurs considérés comme clients professionnels, qui ont demandé à être traités comme tels ou ont été autorisés à recevoir ce type d'informations conformément à toute loi applicable. Robeco Institutional Asset Management B.V. et/ou ses sociétés associées, affiliées et filiales (« Robeco »), ne pourront en aucun cas être tenu(s) pour responsable(s) des dommages résultant de l'utilisation du présent document. Il incombe aux utilisateurs des informations du présent document qui fournissent des services d'investissement au sein de l'Union européenne de vérifier s'ils sont autorisés à recevoir ces informations conformément à la réglementation MiFID II. Dans la mesure où ces informations sont considérées comme un avantage non monétaire mineur raisonnable et adéquat au sens de la réglementation MiFID II, les utilisateurs qui fournissent des services d'investissement au sein de l'Union européenne ont la responsabilité de se conformer aux exigences applicables en matière d'enregistrement et d'information. Les informations contenues dans le présent document sont basées sur des sources d'information considérées comme fiables et ne font l'objet d'aucune garantie de quelque nature que ce soit. Sans explications complémentaires, le présent document ne peut être considéré comme complet. Toutes les opinions, estimations et prévisions peuvent faire l'objet de modifications à tout moment et sans préavis. En cas de doute, veuillez demander conseil à un expert indépendant. Le présent document a pour but de fournir à l'investisseur professionnel des informations générales sur les capacités spécifiques de Robeco, mais n'a pas été préparé par Robeco comme une recherche en investissement. Il ne constitue en aucun cas une recommandation d'investissement ou un conseil d'achat ou de vente de titres ou produits d'investissement, ni un conseil d'adoption d'une stratégie d'investissement, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal. Tous les droits relatifs aux informations contenues dans la présente publication sont et resteront la propriété de Robeco. Le présent document ne peut pas être reproduit ni communiqué au public. Aucune partie du présent document ne peut être reproduite ou publiée sous quelque forme que ce soit ou de quelque manière que ce soit sans la permission préalable et écrite de Robeco. Tout investissement comporte des risques. Avant d'investir, veuillez noter que le capital initial n'est pas garanti. Les investisseurs doivent s'assurer qu'ils comprennent parfaitement le risque associé à tout produit ou service de Robeco proposé dans leur pays de domiciliation. Les investisseurs doivent également tenir compte de leur propre objectif d'investissement et de leur niveau de tolérance au risque. Les performances historiques sont fournies à titre indicatif uniquement. Le prix des Parts peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Si la devise dans laquelle la performance passée est indiquée n'est pas celle du pays dans lequel vous résidez, vous devez être conscient qu'en raison des fluctuations de taux de change, la performance indiquée peut être inférieure ou supérieure une fois convertie dans votre devise locale. Les données de performance ne prennent pas en compte les commissions ni les frais encourus relatifs à la négociation de valeurs mobilières au sein des portefeuilles des clients ou à l'émission ou au rachat de Parts. Sauf indication contraire, les performances sont i) nettes de frais sur la base des cours et ii) avec dividendes réinvestis. Veuillez vous reporter au prospectus des Fonds pour obtenir de plus amples informations. La performance est indiquée nette de frais de gestion

d'investissement. Les frais courants mentionnés dans le présent document sont ceux indiqués dans le dernier rapport annuel du Fonds à la date de clôture du dernier exercice. Le présent document n'est pas conçu pour, ni destiné à, la distribution ou l'utilisation par aucune personne ou entité qui serait citoyenne, résidente ou installée dans une localité, un État, un pays ou une autre juridiction dans lesquels une telle distribution, disponibilité, utilisation ou un tel document seraient contraires à la loi ou à la réglementation, ou qui soumettraient le Fonds ou Robeco Institutional Asset Management B.V. à toute exigence d'enregistrement ou de licence au sein d'une telle juridiction. Toute décision de souscription dans un Fonds proposé dans une juridiction particulière doit être prise uniquement sur la base des informations contenues dans le prospectus, dont les informations peuvent être différentes de celles contenues dans le présent document. Les souscripteurs d'actions potentiels doivent s'informer eux-mêmes de toutes exigences légales et réglementations des changes applicables, ainsi que des taxes exigibles dans leurs pays de citoyenneté, résidence ou domicile respectifs. Les informations relatives au Fonds contenues, le cas échéant, dans le présent document font intégralement référence au prospectus, et le présent document doit en toutes circonstances être lu conjointement au prospectus. Des informations détaillées sur le Fonds et les risques qui lui sont associés sont fournies dans le prospectus. Le prospectus et le Document d'information clé (« PRIIP ») des Fonds Robeco sont tous disponibles gratuitement sur les sites Internet de Robeco.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs américains

Robeco est considéré comme « affilié participant » et certains de ses employés sont des « personnes associées » à Robeco Institutional Asset Management US Inc. (« RIAM US ») conformément aux lignes directrices pertinentes de la SEC en matière de non-intervention. Les employés identifiés comme personnes associées à RIAM US exercent des activités liées directement ou indirectement aux services de conseil en investissement fournis par RIAM US. Dans ces situations, ces personnes sont censées agir pour le compte de RIAM US, un conseiller en investissement enregistré auprès de la SEC américaine. Les réglementations de la SEC ne s'appliquent qu'aux clients, prospects et investisseurs de RIAM US. RIAM US est une filiale à 100 % d'ORIX Corporation Europe N.V. et offre des services de conseil en investissement aux clients institutionnels aux États-Unis.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs offshore américains – Reg S

Les fonds Robeco Capital Growth Funds n'ont pas été enregistrés sous la loi américaine de 1940 sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act) dans sa version modifiée, ni sous la loi américaine de 1933 sur les valeurs mobilières (Securities Act), dans sa version modifiée. Aucune des actions ne peut être offerte ou vendue, directement ou indirectement aux États-Unis ni à aucun ressortissant américain. Un ressortissant américain est défini comme (a) toute personne étant citoyen(ne) des États-Unis ou résidant aux États-Unis aux fins d'impôts fédéraux sur le revenu ; (b) toute société, partenariat ou autre entité créée ou organisée sous les lois américaines ou existantes aux États-Unis ; (c) toute succession (estate) ou fiducie (trust) dont le revenu est soumis à l'impôt fédéral américain sur le revenu, que ce revenu soit effectivement ou non lié à un commerce ou à une entreprise des États-Unis. Aux États-Unis, ce matériel ne peut être distribué qu'à une personne étant un « distributeur », ou n'étant pas un « ressortissant américain », tel que défini par le Règlement S de la Loi américaine sur les valeurs mobilières (Securities Act) de 1933 (telle que modifiée).

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Australie et en Nouvelle-Zélande

Le présent document est distribué en Australie par Robeco Hong Kong Limited (ARBN 156 512 659) (« RIAM BV ») qui est exempté de l'obligation de détenir une licence de services financiers australienne en vertu de la loi australienne de 2001 (Corporations Act), conformément au class order n° 03/1103 de la commission australienne des valeurs mobilières et des investissements (ASIC). Robeco est réglementé par la Securities and Futures Commission en vertu des lois de Hong Kong, ces lois pouvant différer des lois australiennes. Le présent document est distribué uniquement aux clients « wholesale » tels que décrits par ce terme dans le Corporations Act de 2001. Le présent document n'est pas destiné à être distribué ou diffusé, directement ou indirectement, à toute autre catégorie de personnes. En Nouvelle-Zélande, le présent document est disponible uniquement pour les investisseurs « wholesale » au sens de la clause 3(2) de l'annexe 1 de la loi de 2013 sur les marchés financiers (Financial Markets Conduct Act, « FMCA »). Le présent document n'est pas destiné à être distribué au public en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Autriche

Ces informations sont réservées aux investisseurs professionnels ou aux contreparties éligibles au sens de la loi autrichienne sur la surveillance des valeurs mobilières.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Brésil

Le Fonds ne peut pas être proposé ni vendu au public au Brésil. Par conséquent, le Fonds n'est et ne sera pas enregistré auprès de la commission brésilienne des valeurs mobilières (CVM) et n'a pas été soumis à l'approbation de ladite agence. Les documents relatifs au Fonds, ainsi que les informations qu'ils contiennent, ne peuvent pas être fournis au public au Brésil car la vente du Fonds n'est pas une offre au public de valeurs mobilières au Brésil. Ils ne pourront pas non plus être utilisés en rapport avec toute offre de souscription ou de vente de valeurs mobilières au public au Brésil.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Brunei

Le Prospectus concerne un organisme de placement collectif privé qui n'est soumis à aucune réglementation nationale par l'Autorité Monétaire Brunei Darussalam (« Autorité »). Il est destiné à être distribué uniquement à des catégories d'investisseurs spécifiques, telles que stipulées dans la section 20 de la loi de 2013 sur les valeurs mobilières (Securities Market Order). Par conséquent, il ne doit être ni distribué à, ni utilisé par, des clients particuliers. L'Autorité n'a pas la responsabilité de passer en revue ou de vérifier le prospectus ou d'autres documents relatifs à cet organisme de placement collectif. Par conséquent, l'Autorité n'a pris aucune mesure afin de vérifier les informations présentées dans le Prospectus et n'a pas approuvé le Prospectus ou tout autre document qui y est associé. Les Parts faisant l'objet du Prospectus peuvent être illiquides et leur revente peut être soumise à des restrictions. Les acquéreurs potentiels des Parts proposées doivent procéder à leurs propres vérifications préalables concernant ces Parts.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Canada

Aucune commission des valeurs mobilières ni autorité similaire au Canada n'a passé en revue le présent document ni ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui y sont décrits et quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction. Robeco Institutional Asset Management B.V. s'appuie sur la dispense à titre de courtier international et conseiller international au Québec et a désigné McCarthy Tétrault LLP en tant qu'agent pour les services au Québec.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en République du Chili

Ni Robeco ni les Fonds n'ont été enregistrés auprès de la Comisión para el Mercado Financiero en vertu de la Loi n° 18.045, de la Ley de Mercado de Valores et de ses règlements applicables. Le présent document ne constitue pas une offre de souscription ou une invitation à souscrire ou à acheter des parts des Fonds en République du Chili, exception faite de la personne qui, de sa propre initiative, a demandé ces informations. Ceci peut donc être considéré comme une « offre privée » au sens de l'Article 4 de la Ley de Mercado de Valores (une offre qui n'est pas adressée au grand public ou à un certain secteur ou groupe spécifique du public).

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Colombie

Le présent document ne constitue pas une offre au public en République de Colombie. L'offre du fonds est destinée à moins d'une centaine d'investisseurs spécifiquement identifiés. Le fonds ne peut pas être sujet à la promotion ou à la commercialisation en Colombie ni auprès de résidents de la Colombie, sauf si une telle promotion ou commercialisation est réalisée en conformité au Décret 2555 de 2010 et autres règles et réglementations applicables liées à la promotion de fonds étrangers en Colombie. La distribution du présent prospectus et l'offre d'actions peuvent être soumises à des restrictions dans certaines juridictions. Les informations contenues dans le présent prospectus sont fournies uniquement à titre d'informations générales et il est de la responsabilité de toute personne en possession du présent prospectus et désirant faire une demande de souscription à des actions de s'informer elle-même des lois et réglementations applicables dans toute juridiction concernée et de les respecter. Les souscripteurs potentiels à des actions devraient s'informer eux-mêmes de toutes exigences légales et réglementations des changes applicables, ainsi que des taxes applicables dans leurs pays de citoyenneté, résidence ou domicile respectifs.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Dubai International Financial Centre (DIFC) aux Émirats arabes unis

Le présent document est distribué par Robeco Institutional Asset Management B.V. (Dubai Office), Office 209, Level 2, Gate Village Building 7, Dubai International Financial Centre, Dubai, PO Box 482060, EAU. Robeco Institutional Asset Management B.V. (Dubai Office) est réglementé par la Dubai Financial Services Authority (« DFSA »). À ce titre, ce bureau traite uniquement avec des clients professionnels ou des contreparties du marché, et non avec des clients particuliers tels que définis par la DFSA.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en France

Robeco Institutional Asset Management BV (n° de registre 24123167) est une société de gestion de droit néerlandais agréée par l'AFM et autorisée à la libre prestation de service en France. Robeco France est une filiale de Robeco dont l'activité est basée sur la promotion et la distribution des fonds du groupe aux investisseurs professionnels en France. Tout investissement est soumis à un risque et notamment de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Pour plus d'information et avant toute décision d'investissement, il convient de se référer aux documents d'informations clés pour l'investisseur et prospectus des fonds, disponibles sur www.robeco.com/fr.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Allemagne

Ces informations sont réservées aux investisseurs professionnels ou aux contreparties éligibles au sens de la loi allemande sur la négociation de valeurs mobilières.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis à Hong Kong

Le contenu du présent document n'a pas été passé en revue par la commission des valeurs mobilières et contrats à terme (Securities and Futures Commission, « SFC ») de Hong Kong. En cas de questions sur le contenu de ce document, veuillez demander conseil auprès d'un professionnel indépendant. Le présent document est distribué par Robeco Hong Kong Limited (« Robeco »). Robeco est réglementée par la SFC à Hong Kong.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Indonésie

Le Prospectus ne constitue en aucun cas une offre de vente ou une invitation à acheter des titres en Indonésie.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Italie

Le présent document est exclusivement destiné aux investisseurs qualifiés et aux clients professionnels privés (tels que définis dans l'article 26 (1) (b) et (d) du règlement n° 16190 de la Consob daté du 29 octobre 2007). En cas de mise à la disposition de distributeurs et de personnes autorisées par les distributeurs dans le cadre d'activités de promotion et de marketing, le présent document ne peut être utilisé que dans le but pour lequel il a été conçu. Les données et informations contenues dans le présent document ne peuvent pas être utilisées à des fins de communication avec les autorités de surveillance. Le présent document n'inclut aucune information visant à déterminer en termes concrets la disposition à l'investissement et ne peut de ce fait en aucun cas servir de base à la prise de décisions d'investissement.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Japon

Le présent document est exclusivement destiné aux investisseurs qualifiés. Il est distribué par Robeco Japan Company Limited, enregistré au Japon en tant que Financial Instruments Business Operator, [numéro de registre le Directeur de Kanto Local Financial Bureau, n° 2780, membre de Japan Investment Advisors Association].

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Corée du Sud

La Société de gestion ne fait aucune déclaration concernant l'éligibilité des destinataires du Prospectus à l'acquisition des Actions concernées en vertu des lois de la Corée du Sud, y compris, mais sans s'y limiter, la loi sur les opérations de change (Foreign Exchange Transaction Act) et ses règlements applicables. Les Actions n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi coréenne sur les services d'investissement et les marchés des capitaux (Financial Investment Services and Capital Markets Act). Aucune Action ne peut être offerte, vendue ou livrée, ni être offerte ou vendue à toute personne ayant l'intention de l'offrir ou de la revendre, directement ou indirectement, en Corée du Sud ou à tout résident de la Corée du Sud, sauf dans les cas prévus par les lois et réglementations applicables de la Corée du Sud.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Liechtenstein

Le présent document est exclusivement distribué aux intermédiaires financiers dûment autorisés basés au Liechtenstein (tels que les banques, les gérants de portefeuilles discrétionnaires, les compagnies d'assurance ou les fonds de fonds) qui n'ont pas l'intention d'investir pour leur propre compte dans le(s) Fonds figurant dans le document. Le présent document est distribué par Robeco Switzerland Ltd, adresse postale : Josefstrasse 218, 8005 Zurich, Suisse. LGT Bank Ltd., Herrengasse 12, FL-9490 Vaduz, Liechtenstein, agit en tant que représentant et agent payeur au Liechtenstein. Les

prospectus, documents d'information clé (« PRIIP »), statuts et rapports annuels et semestriels du (des) Fonds sont disponibles auprès du représentant ou sur le site Internet.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Malaisie

De manière générale, l'offre ou la vente des Actions n'est pas autorisée en Malaisie, sauf en cas d'exemption d'agrément ou si l'exemption prévue par la réglementation sur les prospectus s'applique : AUCUNE MESURE N'EST ET NE SERA PRISE AFIN DE SE CONFORMER AUX LOIS DE MALAISIE CONCERNANT LA MISE À DISPOSITION, L'OFFRE DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT, OU L'ÉMISSION D'UNE INVITATION À SOUSCRIRE, ACHETER OU VENDRE LES ACTIONS EN MALAISIE OU À DES PERSONNES EN MALAISIE, PUISQUE L'ÉMETTEUR NE PRÉVOIT PAS DE PROPOSER LES ACTIONS OU DE LES SOUMETTRE À UNE OFFRE DE SOUSCRIPTION OU À INVITATION À SOUSCRIRE OU À ACHETER EN MALAISIE. NI LE PRÉSENT DOCUMENT NI AUCUN AUTRE DOCUMENT RELATIF AUX ACTIONS NE DOIVENT ÊTRE DISTRIBUÉS, AUTORISÉS À LA DISTRIBUTION OU DIFFUSÉS EN MALAISIE. AUCUNE PERSONNE NE DOIT PROPOSER LES ACTIONS OU ÉMETTRE UNE OFFRE DE SOUSCRIPTION OU UNE INVITATION À VENDRE OU À ACHETER LES ACTIONS EN MALAISIE, SAUF SI LA PERSONNE PREND LES MESURES NÉCESSAIRES POUR SE CONFORMER AUX LOIS DE MALAISIE.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Mexique

Les fonds n'ont pas été et ne seront pas inscrits au registre national des valeurs mobilières, ni tenus par la Commission nationale des banques et des valeurs mobilières du Mexique et, par conséquent, ne peuvent être proposés ni vendus au public au Mexique. Robeco et tout souscripteur ou acheteur peuvent offrir et vendre les fonds au Mexique sur la base d'un placement privé à des investisseurs institutionnels et accrédités, conformément à l'article 8 de la loi mexicaine sur le marché des valeurs mobilières.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Pérou

La Superintendencia del Mercado de Valores (SMV) n'exerce aucun contrôle sur ce Fonds et donc sur sa gestion. Les informations que le Fonds fournit à ses investisseurs et les autres services qu'il leur fournit relèvent de la seule responsabilité de l'Administrateur. Ce prospectus n'est pas destiné à être distribué.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis à Singapour

Le présent document n'a pas été enregistré auprès de l'autorité monétaire de Singapour (Monetary Authority of Singapore, « MAS »). En conséquence, il ne peut être diffusé ou distribué directement ou indirectement aux personnes basées à Singapour, à l'exception (i) des investisseurs institutionnels au sens de la section 304 de la SFA, (ii) des personnes concernées au sens de la section 305(1), ou aux personnes désignées au titre de la section 305(2), et conformément aux conditions énoncées à la section 305 de la SFA, ou (iii) des autres personnes concernées en vertu des conditions de la SFA ou de toute autre disposition applicable correspondante. Le contenu du présent document n'a pas été passé en revue par la MAS. Toute décision de participation dans le Fonds doit être prise uniquement après avoir examiné les sections concernant les considérations d'investissement, les conflits d'intérêts, les facteurs de risque et les restrictions de ventes s'appliquant à Singapour (telles que décrites dans la section intitulée « Informations importantes à l'attention des investisseurs de Singapour ») contenues dans le prospectus. Les investisseurs doivent consulter leur conseiller professionnel en cas de doute quant aux strictes restrictions applicables à l'utilisation du présent document, au statut réglementaire du Fonds, à la protection réglementaire

applicable, aux risques associés et à l'adéquation du Fonds avec leurs objectifs. Nous attirons l'attention des investisseurs sur le fait que seuls les Sous-fonds figurant dans l'annexe de la section intitulée « Informations importantes à l'attention des investisseurs de Singapour » du prospectus (les « Sous-fonds ») sont disponibles pour les investisseurs de Singapour. Les Sous-fonds sont déclarés comme programmes étrangers limités sous la loi Securities and Futures Act (chapitre 289) de Singapour (« SFA ») et font valoir les exemptions de conformité aux exigences d'enregistrement de prospectus conformément aux exemptions indiquées dans les sections 304 et 305 de la SFA. Les Sous-fonds ne sont pas autorisés ni reconnus par l'autorité monétaire de Singapour et les actions des Sous-fonds sont interdites à une offre à la clientèle de détail à Singapour. Le prospectus du Fonds n'est pas un prospectus tel que défini par la SFA. Par conséquent, la responsabilité statutaire fixée par la SFA relative au contenu des prospectus ne s'applique pas. La promotion des Sous-fonds est réservée exclusivement aux personnes suffisamment expérimentées et averties pour comprendre les risques impliqués par un investissement dans de tels programmes, et qui répondent à certains autres critères indiqués dans les sections 304 et 305 ou à toute autre disposition applicable de la SFA et de la législation subsidiaire rattachée à cette loi. Il convient d'examiner attentivement si cet investissement vous convient. Robeco Singapore Private Limited détient une licence de services de marchés de capitaux pour la gestion de fonds émise par la MAS et est soumis à certaines restrictions de clientèle au titre de cette licence.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Espagne

Robeco Institutional Asset Management B.V., Sucursal en España, dont le numéro d'identification est W0032687F et dont le siège social se situe à Madrid, Calle Serrano 47-14^º, est immatriculée en Espagne au registre du commerce de Madrid, volume 19.957, page 190, section 8, feuille M-351927 et au registre officiel de la commission nationale du marché des valeurs mobilières (CNMV) pour les succursales de sociétés de services d'investissement de l'Espace économique européen sous le numéro 24. Les fonds d'investissement ou SICAV mentionnés dans le présent document sont réglementés par les autorités correspondantes de leur pays d'origine et sont enregistrés au registre spécial des institutions étrangères de placement collectif commercialisées en Espagne de la CNMV.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Afrique du Sud

Robeco Institutional Asset Management B.V. est enregistré et réglementé par la Financial Sector Conduct Authority en Afrique du Sud.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Suisse

Le(s) Fonds est/sont domicilié(s) au Luxembourg. Le présent document est distribué en Suisse exclusivement à des investisseurs qualifiés conformément aux termes définis dans la Loi suisse sur les placements collectifs de capitaux (LPCC). Le présent document est distribué par Robeco Switzerland Ltd, adresse postale : Josefstrasse 218, 8005 Zurich. ACOLIN Fund Services AG, adresse postale : Leutschenbachstrasse 50, 8050 Zurich, agit en tant que représentant suisse du ou des Fonds. UBS Switzerland AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich, adresse postale : Europastrasse 2, P.O. Box, CH-8152 Opfikon, agit en tant qu'agent payeur suisse. Les prospectus, les Documents d'information clé (« PRIIP »), les statuts, les rapports annuels et semestriels du (des) Fonds, ainsi que la liste des achats et ventes réalisées par le(s) Fonds au cours de l'exercice sont disponibles gratuitement sur simple demande auprès du siège du représentant suisse ACOLIN Fund Services AG. Les prospectus sont également disponibles sur le site Internet.

Informations supplémentaires relatives aux fonds/services de la marque RobecoSAM

Robeco Switzerland Ltd, adresse postale : Josefstrasse 218, 8005 Zurich, Suisse, est titulaire d'une licence de gestionnaire d'actifs collectifs délivrée par l'autorité suisse des marchés financiers (« FINMA »). La marque RobecoSAM est une marque déposée de Robeco Holding B.V. et est utilisée pour la commercialisation de services et de produits qui reflètent l'expertise de Robeco en investissement durable (ID). La marque RobecoSAM n'est pas considérée comme une entité juridique distincte.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis à Taïwan

Le contenu du présent document n'a pas été passé en revue par une autorité de tutelle à Hong Kong. Si vous avez des questions sur le contenu de ce document, veuillez demander conseil auprès d'un professionnel indépendant. Le présent document est distribué par Robeco Hong Kong Limited (« Robeco »). Robeco est réglementé par la Securities and Futures Commission à Hong Kong.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Thaïlande

Le Prospectus n'a pas été approuvé par l'Autorité thaïlandaise de régulation des marchés (Securities and Exchange Commission) qui décline toute responsabilité quant à son contenu. Aucune offre de souscription des Actions ne sera adressée au public en Thaïlande. Le Prospectus est destiné à être lu uniquement par le destinataire et ne doit être ni transmis, ni distribué, ni divulgué au grand public.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis aux Émirats arabes unis

Certains Fonds mentionnés dans le présent document ont été enregistrés auprès de l'autorité fédérale de supervision des marchés financiers des Émirats arabes unis (l'Autorité). Pour plus d'informations sur l'ensemble des Fonds enregistrés, consultez le site web de l'Autorité. L'Autorité décline toute responsabilité quant à l'exactitude des informations contenues dans le présent document, ainsi que pour tout manquement éventuel à exercer ses devoirs et assumer ses responsabilités par toute personne impliquée dans le Fonds d'investissement.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis au Royaume-Uni

Robeco Institutional Asset Management B.V. (FRN: 977582) est enregistré et réglementé par la Financial Conduct Authority.

Informations supplémentaires à l'attention des investisseurs résidents ou établis en Uruguay

La vente du Fonds remplit les conditions relatives à un placement privé conformément à la section 2 de la loi uruguayenne n° 18 627. Le Fonds ne doit pas être proposé ni vendu au public en Uruguay, sauf dans les circonstances qui ne constituent pas une offre ni une distribution au public en vertu des lois et réglementations uruguayennes. Le Fonds n'est et ne sera pas enregistré auprès de la Financial Services Superintendency de la Banque centrale d'Uruguay. Le Fonds correspond aux fonds d'investissement qui ne sont pas des fonds d'investissement réglementés par la loi uruguayenne n° 16.774 datée du 27 septembre 1996, dans sa version modifiée.

© Q1/2024

Pour en savoir plus, consultez
le site web de Robeco

